

27 mai 2016 -17:29

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mai 2016](#)

Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2016-2017

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 48 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2016-2017. Il s'agit de 24 places néerlandophones et de 24 places francophones.

Le nombre de places tient compte des restrictions budgétaires actuelles, des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la commission de nomination et de désignation compétente du Conseil supérieur de la justice.

La répartition entre francophones et néerlandophones a été fixée en tenant compte de la réserve disponible et de la concentration des places vacantes récurrentes dans les juridictions francophones à titre principal. Il a dès lors été décidé de faire appel à la totalité de la réserve francophone.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique